

# MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE  
(DOMEX)



VENDEURS EN PRODUITS ALIMENTAIRES



QUESTION MSY

**28 070** personnes exercent ce métier, soit **0,8 %** des emplois de la région en 2020

	Vendeurs en produits alimentaires	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 37 %	+ 7 %	38 sur 225
<b>Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est plus importante	77 %	48 %	22 sur 225
La part des moins de 25 ans est plus importante	21 %	9 %	22 sur 225
La part des séniors est moins importante	24 %	30 %	168 sur 225
La part des non diplômés est plus importante	18 %	12 %	59 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	31 %	23 %	89 sur 225
La part des non salariés est moins importante	6 %	13 %	68 sur 225
La part des emplois stables est proche	83 %	86 %	163 sur 225
Les temps partiels sont plus répandus	32 %	18 %	23 sur 225
Le secteur 'Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac' est 16,1 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 33 %	33 %	2 %	

**6 270** demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **1,1 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Vendeurs en produits alimentaires	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 15 %	- 8 %	130 sur 208
<b>Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est plus importante	80 %	52 %	26 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	42 %	44 %	101 sur 208
La part des moins de 25 ans est plus importante	18 %	12 %	34 sur 208
La part des 50 ans et plus est proche	27 %	27 %	95 sur 208
La part des non diplômés est proche	16 %	14 %	52 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	42 %	30 %	49 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	9 %	9 %	71 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est proche	19 %	16 %	36 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).